

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25
Réclame	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Soude à blanchir „Henco“

Henkel & Cie. S. A., Bâle.

Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver. Justifie sa réputation sans précédent! HENKEL & CIE. S. A., BÂLE.

Offres et demandes d'emplois

Maison de denrées Alimentaire demande

on voyageur
tant clientèle cafés et particuliers. Offres sous Case Montanc 1803, GENEVE.

Pension Beau-Site, Champéry, cherche une

Femme de chambre
éprouvée, entrée 1er juin, et

Fille de cuisine
avant aider à cuire, entrée 1er juillet.

On demande pour le 15 mai

Jeune fille
pour ménage soigné. Prière adresser offres à Mme B. Stéphan, entrec. Morges (Vaud)

LA BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
— S. A. à SION —

reçoit des dépôts:

sur OBLIGATIONS de 1 à 3 ans
sur CARNETS D'ÉPARGNE (dep. 5 fr.)
en COMPTES-COURANTS, à vue
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRETS — CHANGES
La Direction.

Si vous souffrez
de l'ESTOMAC, des INTESTINS ou du
DIABÈTE

Demandez le catalogue à la seule maison spécialisée
Manuel & Cie, Lausanne

Fabrique valaisanne de clôtures, Martigny

CLOTURES Chabauty, STORES, TREILLAGES en tous genres et dimensions

Prix défiant toute concurrence

Demandez prix-courant à la Scierie C. Bompard à Martigny Téléphone 14)

Entreprise générale de charpente
Fabrique de caisses d'emballage

Pantet & Pfefferlé
Maison Multi — SION — Av. du Midi

Vous trouverez toujours en magasin Fruits et légumes des plus variés. Tous les jours: Asperges du Valais: 1er choix, fr. 2.40; 2me choix, fr. 2.20; 3me choix, fr. 2.— le kg. Pommes de terre à planter et de table, à frs. 16 les 100 kg. Poireaux blanchis à frs. 0.80 le kg. Fleurs en vases et coupées sur commande. Se recommandent.

On livre à domicile — Tél. N° 70
Expéditions par colis postal contre remboursement.

— POUR LA CAMPAGNE —

Le soulier militaire, 1er choix, dble. semelle, ferrage à rigati, langue à soufflet
N° 40/47, frs. 23.50

La botine pour le dimanche, pr. Messieurs, R'box, dble. semelle, façon Derby
N° 40/48, frs. 24.50

Expédition franco contre remboursement.
Echange libre! — Demandez notre catalogue illustré.
Grande Cordonnerie J. KURTH, GENEVE
1. Cours de Rive

20 o/o meilleur marché qu'au magasin!

Vente directe du Fabricant aux Particuliers

MONTRES „MUSETTE“

5 ans de garantie! Haute précision 8 jours à l'essai!

N° 197. Forte montre boîte nickel pur inaltér., cuvette nickel, ancre 8 rubis, fr. 27.—
Acompte fr. 10.—, par mois fr. 4.—

N° 198. Forte boîte argent 800/000 contrôlé, jolie décoration, ancre 111 rubis, fr. 39.—
Acompte fr. 14.—, par mois fr. 8.—

Au comptant 10% d'escompte

Ces montres de construction ROBUSTE sont surtout recommandées aux personnes faisant de gros travaux, ouvriers, agriculteurs, employés des Postes et C. F. F., etc.

Grand choix de montres, réveils, régulateurs, bijouterie. Demandez s. v. p. catal. illustré N° 28, gratis et franco.

FABRIQUE MUSETTE Guy-Robert & Cie
LA CHAUX-DE-FONDS Maison fondée en 1871
Bon No 28 CADEAU à tout acheteur nous envoyant cette annonce

Mettez vos **ECONOMIES**
à l'abri de tous risques en souscrivant une

Assurance sur la Vie à LA SUISSE

FONDÉE EN 1854 SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

SIÈGE SOCIAL LAUSANNE

Assurances Accidents et Responsabilité civile
Soumise à la surveillance du Conseil fédéral
Albert ROULET, agent général, SION

TOSCANI MONDIAL

DITTA CARLO PEREDA CHIASSO SVIZZERA

FILIALE DELLA FABBRICA TABACCHI BRISSAGO TICINO

Scatolette da 10 mezzi pezzi

louer ou à vendre

la GRANGE-ECURIE
S'adresser chez M. Eschbach, hôtel du Soleil, Sion.

A louer aux Mayens de Sion un **châlet**

3 chambres, cuisine; cave et grande galerie; forêt à proximité. Offres sous P. 1751 S. à Publicitas, Sion.

Petite CHAMBRE MEUBLEE, dépendante
A LOUER
S'adresser sous P. 1681 S. à PUBLICITAS, SION.

Le **Lysoform** est un Antiseptique et Désinfectant puissant, d'odeur et d'emploi agréables et sans danger. Il ne tache pas. Flacons 100 gr. 1 Fr., 250 gr. 2 Fr.

Le Savon de Toilette au Lysoform, de fabrication soignée est prescrit pour tous les soins de la Toilette, son Parfum est très délicat: le carton: 1 fr. 25 ct.

En vente toutes Pharmacies et Drogueries.
Gros: Sté. suisse d'Antiseptique, Lysoform, Lausanne.

On cherche

pour la saison d'été, petit appartement de 2 chambres (si possible meublé), dans chalet. S'adr. au bureau du journal.

Occasion

BOIS DE CHAUFFAGE
A vendre bois de chauffage par wagon ou par stères. S'adresser à l'Agence D. Zerkatten, Sion.

GRAINES potagères fourragères et de fleurs

Belles griffes d'asperges d'ARGENTEUIL
OIGNONS A FLEURS
Lysol, savon noir, jus de tabac, nicotine
Bouillie sulfocalcique

Oignons à replanter et semences de pommes de terre

Maret, Bollin & Cie, Saxon
Dépositaire: LAVANCHY, Teinturerie Baechler, MARTIGNY.

Accords de pianos

Charles Broye, Accordeur de pianos, (aveugle) élève de la maison Guignard, de Genève, sera de passage à Sion; prix de l'accord Frs. 8.—

S'inscrire au bureau du journal.

Vous eirez mal!

Après avoir étendu la Crème « RAS », les souliers doivent être brossés tout de suite! (Ne pas laisser sécher entièrement!) En cirant de cette manière, on obtient en quelques coups de brosse un brillant beaucoup plus vif et plus foncé.

A. Sutter, Fabrique de produits chim.-techn., Oberhofen.

CORDAGES

pour BATIMENTS et AGRICULTURE
Cordages pour toutes les industries
Cordages de 1re qual. et d'un travail soigné
C. KISSLING, cordier, Villeneuve (Vaud)

Foin

pour vaches laitières, foin pour chevaux, paille fourragère, foin pour litière.
GROS — DETAIL
Louis ZEN-KLUSEN Sion

PUNAISES

Rats, souris, gerces, etc. sont détruits radicalement par les gaz cyanhydriques de la maison **Paul LOHRY, Sierre**. Renseignements gratuits. Travaux garantis sur contrats. Références de premier ordre à disposition.

Photo

Travaux pour amateurs
Développements
Copies
Agrandissements

livraisons rapides et soignées chez **Schnell**, 9 Place St-François, Lausanne.

Maman achète donc le SHAMPOOING « UHU », le meilleur pour laver la tête. — Demandez partout expressément le Shampooing avec la marque « UHU ». Prix: 30 cts. le sachet. — Refusez absolument toute autre marque!

— FABRICANT SUISSE: S. A. UHU, BALE —

ACHETEZ des machines suisses

Reivetta

Petits paiements mensuels

Demandez catalogue illustré

Fabrique suisse de machine à coudre **LUCERNE**

Sage-femme

M^{me} Giroud
5. Place du Molard, GENEVE
Pension, consult. tous les jours.
— Prix modérés —
Téléphone: Stand 66-96

VIANDE DE CHEVAL

BOUILLI avec os, le kg. Fr. 1.20
BOUILLI sans os » 1.60
ROTI sans os » 2.—
SAUCISSONS et SAUCISSES » 2.30
VIANDE FUMÉE » 1.90
MILAMI » 3.30
VIANDE HACHÉE pr. charcuterie » 1.50

Demi-port payé.
Boucherie
Chevaline Lausannoise
Tél. 35,05 - 18 Ruelle du Gd-Pont

Rhumatisants, gouteux Albuminuriques Diabétiques et contre tous les vices du sang

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à NYON qui vous donnera des renseignements gratuits et fournira sur demande les TISANES nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade le matin au saut du lit). Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.

Prix des paquets: Fr. 5.50 Port en plus).
Téléphone 300.

Dames

Retards, Conseils discrets par Dora, Rhône 6303, Genève 1010

Sage-femme diplômée Madame DUPASQUIER-BRON
Place du Port, 2, GENEVE
Pensionnaires — Soins médicaux
Prix modérés. — Tél. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

PROTECTION DE LA VOLAILLE

Dans chaque nid, au lieu de l'œuf en porcelaine, un **ŒUF CHAMPHORIN!**

Vos poules, vos nids, vos pondoirs seront débarrassés de toute vermine dans les 6 jours et n'en auront plus jamais!

Les maladies des pattes disparaissent en peu de temps!
Les poules couvent jusqu'au bout!
Elles vont volontiers au nid!
Elles ne perdent plus d'œufs!
Elles restent en bonne santé!

Sceptique!

TROIS PREUVES:

1. Mettre un œuf CHAMPHORIN dans un nid. Résultat: Après 3 jours les poules se disputent cette place.
2. Si l'on a 10 nids, mettre 5 œufs CHAMPHORIN dans 5 nids et 5 œufs de porcelaine ordinaire dans 5 autres. Résultat: Après 3 jours, plus une poule sur les œufs en porcelaine! Tous les œufs sont pondus dans des nids contenant un œuf CHAMPHORIN.
3. Si l'on met dans chaque nid un œuf CHAMPHORIN, examiner après 8 jours les poules, les nids et les pondoirs. Résultat: Les poules, les nids et les pondoirs sont absolument exempts de toute espèce de vermine.

Attestations de sociétés avicoles par centaines

PRIX: Pour poules, la pièce 60 centimes
Pour canards » 70 »
Pour pigeons » 40 »

Envoi contre remboursement. Garantie. Les œufs et la chair de volaille ne prennent aucune odeur.

Le vrai, sans mélange, nuisible et de qualité inférieure, avec les avantages donnés ci-haut, ne se trouve que chez moi ou dans mes dépôts. Chaque œuf véritable porte la marque: « Coq rouge avec la croix blanche ». Se méfier des contrefaçons.

On demande des revendeurs
J. TENGLER, Tägerwilen (Thurgovie 20)

Sandales suisses

No 20/29 27/29 30/35 36/42 43/46

Article Réclame en brun cousu 6.80 7.80 9.80
Flexibles, brun, double semelle 7.50 9.50 11.50 13.50 16.50

Demandez notre catalogue illustré. Envoi contre remboursement.
Grande Cordonnerie J. KURTH, GENEVE, Cours de Rive 1.

Pommes de terre

semences provenant des cultures sélectionnées de Niederarmbach.

Printanières: Early rose, Couronne impériale.
Tardives: Industrie (jaune), Von Stengel (blanche).

ASSOCIATION AGRICOLE
SION — Téléph. 140

Brauns'

- Mordants pour bois (en grands paquets) améliorent tous les bois
- Couleurs pour planchers (en grands paquets) pour planchers crus de tout genre

En vente chez tous les droguistes et marchands de couleurs

Brauns' WILBRA

- le colorant liquide pour cuir (en grands flacons) remet à neuf tous objets en cuir

En vente chez tous les droguistes et marchands de couleurs

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres

TAMPONS
Marc GESSLER Sion,

Palmer
la graisse de coco la plus appréciée.

Les chefs des Etats Confédérés se réuniront à Berlin aujourd'hui

Aujourd'hui, le président et les premiers ministres des Etats allemands sont convoqués à Berlin, afin de conférer avec le cabinet du Reich au sujet de la situation politique et du plan des réparations. Les propositions allemandes sont donc complètement élaborées sur les points principaux.

On admet comme exacts les renseignements que nous donnions dans notre dernier No, à savoir que l'Allemagne offrira 20 milliards de marks or comme somme fixe, plus une somme variable à déterminer par une commission d'experts.

On fixe toujours à mardi ou mercredi la date d'expédition de la note aux Alliés, « à moins d'événements imprévus », ajoute prudemment le « Berliner Tageblatt ».

Les « événements imprévus » ne sont que trop prévus, et c'est le mauvais vouloir des classes possédantes à fournir les garanties requises qui en forment le principal élément.

On sait pertinemment, à Berlin — et l'occupation de la Ruhr en est la preuve la plus convaincante — que la France ne veut plus être leurée, qu'elle entend être payée sans retard et qu'elle exigera des garanties solides et irrévocables avant que d'accorder à l'Allemagne les modalités de paiement qu'elle sollicitera.

Fidèle à sa tactique habituelle, la presse allemande pour dissimuler sa grande gêne de la gestation laborieuse de la nouvelle note, a cherché une diversion et elle l'a trouvée dans une information parue dans les journaux de Paris. « Le gouvernement français mettrait comme condition préalable à toute conversation l'abandon par l'Allemagne de sa résistance passive dans la Ruhr ». Cette nouvelle a été reprise par toute la presse allemande qui feint de s'en indigner.

Le « Vorwaerts » taxe « d'insensée » cette « prétention ».

Le « Service parlementaire socialiste » écrit qu'une renonciation à la résistance passive ne peut avoir lieu avant que les négociations aient abouti. Et il ajoute naïvement: « Evidemment nous sommes prêts à renoncer à la résistance passive si M. Poincaré fait évacuer les troupes françaises. »

Quant à la « Gazette de Vross », elle assure que la renonciation à la résistance, même provisoirement, ferait le jeu des communistes au détriment des éléments ouvriers raisonnables.

On parle, d'autre part, de la démission prochaine du cabinet Cuno et de son remplacement par un ministre Stresemann.

La tension franco-turque

Des mouvements de troupes turques ont été signalés aux confins de la Syrie et préoccupent vivement les milieux français, d'autant plus qu'ils sont accompagnés d'une violente campagne de presse dirigée contre la France.

Jusqu'à présent, des renseignements de source sûre ont révélé la présence à la frontière syrienne de 2 divisions et deux ou trois autres divisions seraient en marche pour les rejoindre. L'envoi par le gouvernement turc de ces contingents est tout à fait contraire à l'accord d'Angora et ne semble pouvoir s'expliquer à l'heure actuelle que par l'arrière-pensée d'exercer une pression sur le gouvernement français au moment de la reprise des négociations de Lausanne.

Cette attitude du gouvernement d'Angora est d'autant moins admissible que le gouvernement français a toujours conservé les mêmes dispositions bienveillantes à l'égard de la Turquie. Et le contraste, en outre, singulièrement avec le ton de son représentant à Lausanne, Isme' pacha, dont dimanche matin, dans son entretien avec M. Poincaré, le général Pellé, se plaisait à reconnaître la courtoisie.

Cette situation a fait l'objet d'un examen attentif de la part du gouvernement français, et comme on sait, le président du gouvernement s'en est entretenu dans la matinée de dimanche avec le général Pellé, après lui avoir donné des directives pour la suite des négociations. Le délégué français à Lausanne en a conféré également avec le général Weygand.

Il est probable qu'à la suite de ces échanges de vues et pour répondre aux tentatives d'intimidation d'Angora, le gouvernement français envisagera la possibilité d'expédier en renfort en Syrie deux divisions d'infanterie coloniale. Il est d'ailleurs possible que le gouvernement anglais soit invité à s'associer de son côté à ces mesures de sécurité dans la zone d'influence qui lui est confiée en Mésopotamie.

SUISSE

Bétail suisse à l'exposition de Rio-de-Janeiro

Pour faire connaître le bétail suisse, les Fédérations d'élevage avaient envoyé l'année dernière cinq taureaux et génisses portantes, de la race Simmenthal et de la race brune, à l'Exposition jubilaire de Rio-de-Janeiro. Ce bétail, choisi avec le plus grand soin, arriva à bon port à fin août 1922. L'Exposition ayant lieu du 24 septembre au 4 octobre, les animaux eurent le temps de se reposer convenablement des fatigues du long voyage.

Le travail de la commission suisse fut couronné de succès. Trois taureaux et trois génisses de chaque race sortirent vainqueurs du concours (4 premiers prix, 4 deuxièmes et 4 troisièmes). Un taureau du Simmenthal obtint un prix d'honneur, une paire de bœufs au joug.

Les gros prix obtenus pour les animaux ne couvrirent cependant pas les frais énormes d'exposition. La baisse continue du cours brésilien arrêta bientôt toute transaction. Si les cours ne s'améliorent pas, la Suisse ne pourra plus exporter de bétail au Brésil.

Le traité de commerce italo-suisse

Les commissions parlementaires italiennes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la marine marchande ont examiné un décret de loi visant à l'adoption du traité de commerce italo-suisse du 27 janvier. L'Assemblée a adopté un ordre du jour approuvant, en principe, le traité de commerce italo-suisse. Sur la proposition d'un député, M. Marescalchi qui participe aux négociations, la commission a adopté un ordre du jour invitant le gouvernement à nommer rapidement une commission d'experts dans le but d'établir les conditions auxquelles doivent répondre les vins importés de Suisse, afin d'enlever toute raison de contestation.

Deux députés socialistes, MM. Buonni et Mattesti, ont recommandé qu'à la prochaine occasion on augmente le nombre des marchandises pour lesquelles des tarifs spéciaux seraient établis entre l'Italie et la Suisse en faisant diminuer ceux qui sont en vigueur et afin de favoriser la reprise du commerce.

La lutte contre la variole

Le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes concernant la vaccination contre la variole: Dès qu'un cas de variole se produit dans une commune, les personnes domiciliées dans la maison du malade doivent être vaccinées ou revaccinées sans délai. Il en sera de même pour celles qui auront été en contact avec le malade et qui n'ont pas été vaccinées ou revaccinées avec succès au cours des six dernières années.

En outre, les autorités sanitaires cantonales doivent organiser immédiatement dans cette commune des vaccinations publiques et gratuites et engager la population à se faire vacciner si de nouveaux cas de variole se produisaient dans la commune ou dans une commune voisine au cours des quatorze jours qui suivent la constatation du premier cas. Les autorités sanitaires cantonales sont tenues d'ordonner immédiatement et de faire appliquer la vaccination des milieux menacés par la contagion. Il en est de même lorsqu'on a constaté d'emblée plusieurs cas de variole dans une commune.

La Confédération prend à sa charge la moitié des dépenses que l'application des mesures prévues impose aux cantons. Toutefois, ces subventions peuvent être supprimées totalement ou en partie, en cas de négligence dans l'application de ces mesures.

Le présent arrêté entre en immédiatement en vigueur. Il sera rapporté dès que l'épidémie de variole actuelle aura pris fin.

Canton du Valais

La ligne de la Furka

Des pourparlers sont en cours entre les gouvernements des cantons du Valais, Uri, Grisons et le conseil d'administration de la ligne de la Furka pour trouver les capitaux nécessaires à l'achèvement de cette ligne.

En outre, cette ligne pouvant servir à la défense nationale, on cherche à intéresser le Département militaire. Il est peu probable que les cantons intéressés veuillent prêter l'argent nécessaire, soit 7 millions, à cause des précédents que cette affaire leur créerait. Ils préfèrent se borner à examiner les possibilités de garantir l'emprunt.

A CHAMOSON

On nous écrit de Chamoson: Le dimanche 29 avril, les Chamosards ont eu deux réjouissances artistiques, l'une religieuse, l'autre profane. Dans la matinée, à l'église paroissiale, à l'occasion de la première communion de près d'une centaine d'enfants, c'était une messe chantée en musique, par chœur d'hommes et de demoiselles, magnifiquement réussie et un beau sermon d'un Rd. Père Capucin sur ce qu'est la première communion et les souvenirs impérissables qu'elle laisse.

Dans la soirée, un concert donné par la « Villagoise », harmonie de Chamoson sous la baguette de l'artiste qu'est le Belge de Martigny, M. Lecomte, 10 morceaux joués en main de maître, avec deux productions caricaturant les façons chinoises. La salle, et la maison de commune, comme l'église, le matin, étaient comblées.

Le charbon valaisan

Une information parue dans la presse il y a quelque temps signalait que les mines d'antracite du Valais entrevoient de nouveaux débouchés. On apprend à ce sujet que les charbons valaisans seront utilisés par les Usines de

la Lonza, à Viège, et les Usines Staechelin, à Vernayaz, pour la fabrication du ferrosilicium. Une réunion des entreprises intéressées doit avoir lieu très prochainement.

Les travaux de Barberine

Les chantiers du barrage de Barberine, à Emosson, ont été ouverts le 4 avril. On a reconstruit le Foyer, détruit par l'avalanche poudreuse du 1er mars. L'entreprise dispose de locaux suffisants pour loger 350 ouvriers, chiffre qui ne sera pas dépassé. Actuellement, 200 ouvriers sont occupés au déblaiement de la neige; il y en a encore 1 m. 30. On prépare les voies d'accès au barrage. Si le temps est favorable, tout sera prêt pour commencer le bétonnage le 1er juin.

Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande

Le Comité central de ce groupement informe le public qu'un nouveau convoi d'enfants hongrois arrivera en Suisse dans le courant du mois de mai. Un pressant appel est adressé aux personnes charitables disposant d'une place ou deux pour loger ces enfants pendant leur séjour en Suisse (3 mois environ).

M. Gilliéron, avenue Georgette 3, à Lausanne, reçoit les demandes des personnes disposées à hospitaliser un enfant.

Prière d'indiquer l'âge, le sexe et la religion de l'enfant désiré.

Le poteau dans le champ

On nous écrit de la plaine du Rhône:

A la suite de contentions récentes au sujet de poteaux téléphoniques plantés dans les champs de la Plaine du Rhône et pour lesquels des indemnités dérisoires ont été offertes aux agriculteurs et acceptées, faute de renseignements précis, nous pensons rendre service aux intéressés en leur rappelant le mémoire que l'Union suisse des Paysans a adressé au Département des Postes et chemins de fer, au sujet des normes à admettre pour fixer l'indemnité due aux propriétaires pour la pose des poteaux et le passage d'une conduite électrique (téléphonique, télégraphique, énergie électrique).

Pour le calcul de l'indemnité ont été admises les bases suivantes: perte de terrain utilisable, surcroît de travail d'exploitation causé par la présence des poteaux, droit de passage aux agents de contrôle et de surveillance de la ligne, accroissement des causes d'accidents et aggravation des risques dans l'étable, diminution de la valeur vénale du fonds, dépréciation de la valeur du fonds au point de vue personnelle, nombre des poteaux sur un même fonds, etc.

D'une étude publiée par le Secrétariat suisse des Paysans, nous croyons utile de citer les chiffres suivants, en engageant les intéressés à s'y tenir fermement:

Pour une servitude de 25 ans: pour les poteaux simples, frs. 45.— dans les prés, frs. 70.— dans les champs; pour les poteaux doubles, frs. 70.— dans les prés, frs. 115.— dans les champs; pour les mâts (socle de 130 à 150 cm.), de frs. 80.— à 85.— dans les prés, de frs. 125.— à 130.— dans les champs.

Lors d'un litige et après délibérations, les commissions fédérales d'expertises des cantons d'Argovie et de Lucerne ont fixé les indemnités suivantes:

Poteaux accouplés (non distants l'un de l'autre) frs. 40.— dans les prés de 1re qualité, frs. 50.— dans les champs de 1re qualité; poteaux doubles (équidistance 1 m. 25), frs. 60.— dans les prés de 1re qualité, frs. 80.— dans les champs de 1re qualité.

Ces indemnités accordées aux propriétaires fonciers ne rappellent heureusement plus celles qui étaient allouées avant la guerre et qui se montaient, dans la règle, à frs. 20.—; elles tiennent compte de la moins value de l'argent, de la majoration du prix du sol et du prix de la main-d'œuvre, ce qui n'empêche pas qu'on a fait accepter dernièrement des indemnités de frs. 5.— à 10.— en se donnant l'air de faire des largesses et en faisant appel au « patriotisme », qui n'a rien à voir dans une entreprise commerciale ou fédéralement bureaucratique.

L'INQUISITION LÉGALE

Nous recevons les lignes suivantes:

Le fisc ne connaît plus de poids et de mesure, il s'en va fureter, dans les plus petits coins. Il taxe sans merci, vous prend avec usure. Les plus heureux sont ceux qui possèdent le moins.

Quand Thibaudière écrivait ce quatrain si mordant, l'inventaire au décès n'existait pas encore et le fisc s'en tenait à la déclaration de fortune de chaque contribuable sans suspecter la bonne foi des citoyens.

Aujourd'hui, dans certains pays comme le nôtre par exemple, le fisc dépasse toute mesure et en est arrivé à une véritable inquisition, une inquisition légale, il est vrai, parce que légitimée par la loi, mais inquisition quand même, odieuse et brutale, qui fait que le propriétaire n'est plus maître de son bien et qu'à peine mort, la figure froide et impassible du fonctionnaire fiscal se dresse devant la veuve éplorée pour lui signifier d'avoir à ouvrir son secrétaire, les tiroirs et les portes de tous les meubles pour inventorier.

Si le fonctionnaire est très bien élevé, à de l'éducation et du sentiment, il attendra au moins les 5 jours de délai prévus par la loi; mais si c'est un rustre qui ne voit dans un décès qu'une occasion de gain et qui sans nulle discrétion prend la veuve au collet, alors c'est une ignominie. La conscience et la dignité se révoltent à ces dénis d'honneur et de charité et tous les cœurs

honnêtes protestent avec indignation contre un pareil abus d'autorité incompatible avec les prérogatives élémentaires de la démocratie. Les citoyens honnêtes acceptent la loi et se soumettent docilement aux mesures d'ordre qu'elle prescrit, mais ils n'accepteront jamais qu'on applique la loi au mépris de la charité et de la conscience populaire.

La perception des impôts nous soumet également, par un contrôle humiliant et tracassier, à unequisition qui, en pénétrant dans l'intimité du ménage place le plus humble possesseur dans une contrainte pénible, en l'obligeant à justifier par des explications et, par des chiffres la diminution éventuelle de son avoir, et de présenter ses comptes de ménage... Cette façon d'agir est un abus de pouvoir contre lequel tout le monde proteste avec autant d'énergie que d'indignation. On cite le cas d'une pauvre femme octogénaire, traitée à la barre de la commission d'impôt et qui ne possédant que son jardin, n'avait pu déclarer autre chose. Or, on ne voulait pas la croire, on lui fit remarquer qu'à son âge elle devait avoir eu le temps d'accumuler des économies, qu'on ne la croyait pas et qu'elle eût à faire une déclaration complète. La pauvre femme en fut si affectée qu'elle se perdit la raison et mourut peu après...

Une autre femme n'avait déclaré que ce qu'elle possédait réellement, mais s'obstina à lui dire qu'elle possédait 5 à 6.000 frs. qu'elle n'avait pas déclarés. La pauvre femme traduite à la barre, fut si effrayée de devoir y paraître, qu'elle préféra payer l'impôt pour une somme qu'elle ne possédait pas!

Voilà ce qu'on raconte et que nous relations sous toute réserve, bien que de nombreuses familles soient au courant de ces faits.

Il ressort de ce triste état de choses que le droit de propriété et l'inviolabilité de la famille et du domicile ne sont plus garantis, que du bereau à la tombe, l'homme est à la merci du fisc et de ses fonctionnaires. Le peuple est bon enfant, mais poussé à bout, l'agneau devient loup et la corde trop tendue finit par se casser. Des contribuables.

Cours de vacances féministe

L'Association suisse pour le suffrage féminin, convie, du 16 au 21 juillet à Salvan (Valais), les femmes et les jeunes filles désireuses d'employer une partie de leurs vacances à se créer, tout en se mettant au courant du mouvement féministe de notre pays et en se préparant mieux à leur travail social.

Les exercices pratiques de conférences, de discussion, de présidence, etc., et des causeries concernant la situation sociale de la femme et de l'enfant ainsi que les progrès du féminisme auront lieu le matin. Divers sujets y seront traités. Les assurances sociales (français) par M. Arthur Freymond, député syndic de Lausanne. « Le suffrage féminin au point de vue moral », par Mlle H. Naville, de Genève. « La situation faite à la femme et à l'enfant dans le code civil suisse » (français), par Mlle Reutzel, avocate, à Lausanne, etc. etc.

Les soirées seront consacrées à des conférences publiques à Salvan et dans les environs. L'une de celles-ci sera faite par M. Ernest Bovel, sur « La femme et la Société des Nations ».

Le Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin invite chaleureusement toutes les femmes que ce cours pourrait intéresser à se faire inscrire auprès de Mlle L. Dubois, Tourelles-Mousquines, Lausanne ou de Mlle Wyetenbach, Schwarzworstrasse 9 Berne, qui donneront tous les renseignements nécessaires et souhaitent une cordiale bienvenue à toutes les personnes qui répondront à son appel.

Chronique séduinoise

ASSEMBLEE PRIMAIRE

M. le président Kuntschen a ouvert la séance de l'Assemblée primaire, qui fut lieu hier, en donnant un aperçu des comptes et du budget qui sont présentés par le Conseil communal. Bien que les comptes bouclent par un déficit de frs. 8,868.68, l'année n'a pas été très défavorable à la Commune, puisque le déficit budgétaire était de frs. 17,659.—.

Aucune remarque essentielle n'est à faire au sujet du budget 1923, si ce n'est la réduction de 5% de l'impôt qui sera accordé à tous les contribuables.

M. le président Kuntschen répond ensuite à deux motions déposées lors de l'Assemblée primaire, du 7 mai 1922. L'une de MM. Wolff et A. de Riedmatten, concernant l'affichage des registres d'impôts. Le Conseil n'a pu donner suite à ce vœu, vu la jurisprudence du Tribunal fédéral et l'art. 64 de la nouvelle loi des finances. Il y a donc lieu d'attendre que ce soit la nouvelle loi soit votée par le peuple. L'autre motion est de M. Dufour, elle a trait au plan d'extension de la ville. Le Président fait remarquer qu'aucune loi cantonale ne règle cette question. La Commune a fait des démarches auprès de l'Etat à ce sujet, et ce dernier entrant dans les vues du Conseil, a élaboré un projet de loi qui sera soumis à la prochaine session du Grand Conseil.

COMPTES 1922

Il est donné lecture des comptes de 1922. A la section Ire, 1re catégorie M. Ed. Wolff demande quel est le chiffre des capitaux payant l'impôt. Le Président satisfait à cette demande et cite les chiffres suivants:

1. Fortune des domiciliés	
Bâtimens	frs. 13,769,510.—
Biens-fonds	11,106,681.—
Capitaux	18,805,811.—
Immeubles situés sur d'autres communes	6,826,815.—
Total	frs. 50,507,820.—

2. Fortune des forains	
Bâtimens	465,545.—
Biens-fonds	2,723,326.—
Total	frs. 3,188,871.—
Défalcations des dettes frs. 1,949,178.—	
3. Revenus (Produit du travail)	
Industrie	frs. 2,920,266.—
Traitemens	2,519,143.—
Salaire	1,133,000.—
Total	frs. 6,572,409.—

Les dégrèvements pour charges de famille ont été accordés à l'Etat en 1922 pour 81 enfants.

Une section, 1re cat. M. de Lavallaz voudrait quelques explications au sujet de la participation des bordiers à la construction de la route de la Sonne. Il cite l'exemple de la construction de l'avenue Platorini où les bordiers ont dû payer jusqu'à 45% de la plus-value du terrain par suite de la construction de la route.

Le Président expose que le Conseil, au son temps, avait demandé au Conseil d'Etat l'autorisation de faire intervenir les propriétaires-bordiers dans les frais de construction de la route du Rawly. Le Conseil d'Etat a refusé de donner cette autorisation. La Commune a recouru contre cette décision auprès d'un d'une autre instance et ce recours est actuellement en suspens.

M. Ph. Tavernier s'élève contre le subside élevé accordé à la Cible. Il demande que toute dépense de subside dépassant frs. 5.000.— soit soumise à l'Assemblée primaire. Il lui est répondu que la Ville se trouvait, par suite de la loi militaire, dans l'obligation de fournir un stand pour les tirs militaires. Le coût pour une remise en état de la ligne de tir de Chânoz était évalué à frs. 10.000.—, or la Société de la Cible s'est engagée à transformer son stand et à le mettre, moyennant un subside, à disposition pour l'accomplissement des tirs militaires. Une demande de réduction de ce subside aurait dû être présentée l'année dernière, lors de la discussion du budget.

BUDGET 1923

Lecture est ensuite donné du budget 1923. M. Armand de Riedmatten réclame une diminution du 10% sur les traitements du président et des employés communaux.

Cette demande n'est pas prise en considération, ces traitements critiqués n'ayant jamais atteint le niveau de ceux des employés de l'Etat.

M. Joseph de Lavallaz propose que le Conseil communal, au lieu de faire un rabais de 5% sur l'impôt baisse le taux d'un 1/2000. Cette proposition, mise aux voix, est repoussée.

M. Pierre de Riedmatten demande que le prix de location de la salle du Casino mise à disposition des sociétés, soit abaissé, afin de favoriser l'activité de celles-ci. Accepté pour étude.

M. Ph. Tavernier demande la suppression du poste: « amende scolaire ». Le Président déclare ne pouvoir accepter cette requête, vu la loi cantonale qui prévoit les amendes scolaires.

M. Joseph de Lavallaz recommande l'étude d'un parc des sports. La Commission d'utilité s'occupe déjà de cette question.

Le budget prévoyant en dépenses frs. 680,084 et en recettes, frs. 670,025, d'où excédent de dépenses de frs. 10,059.— est adopté.

SERVICES INDUSTRIELS

Il est donné lecture du rapport financier des S. I. Le résultat de l'exercice écoulé est le suivant:

Electricité	229,810.96
Total	271,750.76
Intérêts des capitaux	172,225.90
Recettes totales:	
Eaux	45,968.85
Gaz	44,719.65
Total	551,202.05

Dépenses d'exploitation et frais généraux:	
Eaux	24,244.35
Gaz	24,504.35
Electricité	230,702.59
Total	279,451.29
Produit brut:	
Eaux	21,724.50
Gaz	20,215.30
Amorusements:	46,230.55
Versé au Fonds de réfection et entretien et au fonds de prévoyance	53,294.31

Capitaux engagés:	
Eaux	197,605.49
Gaz	290,912.95
Electricité	2,887,747.40
Total	3,376,265.84

Diverses questions de détail sont posées au sujet de ces comptes auxquelles répondent M. le Président Kuntschen et M. Corboz, directeur des S. I.

Nous arrivons à la question la plus palpitante des débats (celle du monopole de l'appareillage électrique ou sa concession à l'industrie privée).

M. le Président invoque les motifs du Conseil municipal favorables au monopole de l'appareillage qui se trouvent résumés dans la brochure distribuée aux intéressés.

M. Pfenniger se déclare en principe pour le monopole et la concession en partie à l'industrie privée. Il énonce les essais tentés par la direction des télégraphes et téléphones qui remettent également certains travaux déterminés à l'industrie privée. Il préconise dans quel sens et sous quelles réserves une partie de cette concession pourrait se faire.

MM. de Lavallaz et Dr Ducrey critiquent ensuite la teneur des dispositions relatives à l'emprunt de l'entreprise privée. M. le Président Kuntschen assure que le Conseil appliquera ses dispositions dans le sens le plus large et soumet l'acceptation des propositions du Conseil.

«Le Médecin des Pauvres»

La brise de mars a soufflé, brise bienfaisante qui fait éclore les bourgeons des arbres, qui dissipe les feuilles mortes afin de laisser aux herbes et aux fleurs des champs l'espace libre où pourront se développer leurs délicats pétales. Cette humble végétation que souvent nous foulons aux pieds, ces fleurettes modestes, ces « simples » comme on les appelle, si nous savons les cueillir au bon moment seront pour nous de la plus grande utilité, car ils renferment le remède destiné à calmer les grands maux de l'humanité souffrante.

Mais, comment saurons-nous utiliser leur vertu bienfaisante? En consultant « Le Médecin des Pauvres », qui connaît la vertu de chaque plante et nous donnera les indications nécessaires afin de bien en user.

Ce petit manuel, que chacun doit posséder, se vend au prix de

Fr. 1.50

à l'imprimerie du journal. Fr. 1.75 par poste.

Chaussures garanties extra solides et bon marché

HOMMES, façon militaire, souples, ferrés à soufflets 40-46 frs. 26.50
GARÇONS, même forme 36-39 18.80
DAMES, extra, non ferrés 36-42 19.—

ARTICLES POUR LE DIMANCHE

HOMMES, Derby, Box, jolie forme, extra solide, double semelle 40-46 25.—
HOMMES, même forme en Box calf ext. sol. d. semelle 40-46 27.50
GARÇONS, Derby, Box, double semelle ext. sol. 36-39 23.50
DAMES, Derby, Box calf, façon moyen, très jolis 36-42 25.—

Gratis à chaque acheteur je joins une jolie paire de pantoufles pour Dames, jusqu'au 30 avril.
Réparations promptes et soignées

J. WEBER, Chaussures, Expédition, La Tour de Peilz, près Vevey.

Grande baisse sur le prix des viandes

ROTI, le kilo fr. 2.—
COEUR, le kilo 1.30
GRAISSE ROGNON, le kilo 1.50
BOUILLI, le kilo 1.60
CUISSÉ ou derrière, le kilo 1.90

Boucherie Roup

Rue de Carouge, 36 bis, — GENEVE — Téléph. Stand 2069.



Attention

Grande baisse des viandes

Bœuf à bouillir, 1er choix à Fr. 1.— et 1.50 le kg.
Bœuf à rôtir, 1er choix » 1.50 et 1.80 »
Bœuf salé, 1er choix » 1.50 et 1.80 »
Tripes fraîches » 1.50 le kg.
Belles poitrines de mouton » 1.50 »
Gros veau » 1.80 »
Graisse fondue ou non » 1.50 »

Viandes pour saler

Quartiers de devant 60 à 100 kg. à Fr. 1.40 le kg.
Quartiers de derrière 70 à 100 kg. » 1.80 »
Tétines fraîches » 0.80 »

CHARCUTERIE

Saucissons mi-porc à Fr. 3.80 le kg.
Excellentes saucisses fumées » 1.80 »
Cervelas et gendarmes » 2.20 la dz.

Boucherie-Charcuterie

HENRI HUSER S.A., LAUSANNE

— Téléphone 31.20 —

Pension de famille

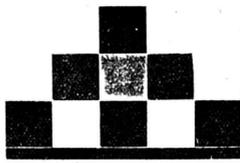
au sommet du Grand-Pont, N° 2, SION — Vis-à-vis de la Boulangerie Richard

Bonne pension à prix très modéré

Restauration à toute heure

Se recommande

CREMONESI, tenancier



Désirez-vous vendre, acheter, louer ?

?

Cherchez-vous un emploi ?

?

Avez-vous besoin d'un employé d'un domestique ?

?

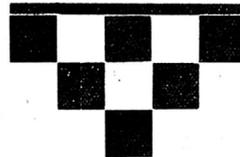
Voulez-vous repourvoir votre service d'hôtel, de café, etc. ?

?

Insérez

une annonce dans le Journal & Feuille d'Avis du Valais

très répandu dans tout le canton



Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, LAUSANNE

DEMANDEZ A CHOIX NOS SPECIALITES

BRETELLES « Extra souples »
CRAVATES Dernières nouveautés
CHAUSSETTES « Interwoven »

Spécialité de Chemises sur mesures

LES DERNIERES NOUVEAUTES



Nouveauté pour ouvrages

Graziella

Assemblage de fils soyeux

Fr. 1.75

l'écheveau de 50 grammes.

Cette marchandise très légère permet de confectionner de très beaux ouvrages avec 3 ou 4 écheveaux seulement.

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le

Nettoyage chimique est bon marché

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuil

Adressez-vous à la Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne ou son représentant à Sion: Mme Sixt-Cornaz, ngle. r. de Conthey

Le „Journal & Feuille d'Avis du Valais“ qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

PETITE MARIE

Elle vendait en toutes saisons et tous les jours, des cravates, des dentelles, ou des rubans à la terrasse des Nouvelles-Galeries.

Noire petite ombre exacte, on ne l'avait vue, depuis des années, ni grandir, ni changer. Seulement, l'hiver, sans qu'elle se plaignît, ses cheveux maigres étaient violets, tuméfiés de cravasses saignantes, douloureuses à regarder, comme une blessure injuste.

Elle venait parfois, après la fermeture de son magasin, acheter un peu de quinquina qui ne réussit jamais à rosir ses joues. Tremblante, cachée comme une souris, elle tenait si peu de place que souvent, sans la servir, on l'oubliait dans son coin.

Je l'avais souvent aperçue; j'avais l'habitude de sa timide voix, mais il me fallut beaucoup de semaines, beaucoup de mois avant de remarquer cette frêle silhouette qui boitait un peu, les cheveux blancs, le pâle petit visage, et ce regard pauvre qui vous demandait pardon d'être si faible et d'être là.

Quand elle avait fait ses petites provisions, elle sortait de sa poche, sous son mouchoir, le vieux porte-monnaie. Puis, toute fière, elle parlait en serrant sur son cœur le paquet qui devait lui redonner des forces. Elle se lançait à travers l'emmêlement monstrueux des voitures, des fumées, des passants qui vont durement, les yeux fixés sur le but matériel.

Elle allait, petite ombre avec sa fragile démarche de colombe blessée, son sourire un peu convulsif, et la bonne volonté de toute sa frêle silhouette, et le timide espoir que l'immense ruée oublierait un peu plus sa faiblesse obscure. Enfin, elle disparaissait vite, vers l'ombre du logis inconnu où peut-être elle ne cessait pas d'être petite, ni d'être pâle, ni de trembler.

Un jour, pourtant, à la fin d'une matinée dont les souffles plus doux cicatrisaient un peu ses mains malades, elle entra en souriant, éblouie, à la branche de lilas mauve qui tremblait au bout de ses doigts.

Dans la boutique empestée d'odeurs reposantes, il sembla qu'avec ses blonds cheveux, son sourire et ses fleurs, quelque chose d'unique et d'inouï fut entré soudain. Le vieux « Monsieur Alcide » qui, tous les jours avec une exactitude dévotée, marquait sur son grand livre le temps qu'il avait fait, leva la tête, puis sur la marge encore blanche, il inscrivit en belle ronde cet unique mot: Printemps.

Qu'elle était timide et gaie et souriante, ma petite blonde! Les rayons multicolores des vitrines la vêtèrent de lumière heureuse, et derrière elle, peinte sur l'armoire où elle s'appuyait une floraison de pavots semblait la couronner d'une allégresse ardente.

Elle souriait. Et son sourire évoquait peut-être la campagne tiède, le ciel palpitant, les légers nuages qui volent, et la douceur des enfants dans lesquels s'épanouit la joie mauve des

lilas ouverts.

Moi, je croyais voir autour d'elle un battant d'aile enivrée; toute sa joie, et les rêves nombreux qui, pareils aux beaux nuages, s'envelopaient dans le grand ciel nouveau. Je la regardai, et son regard à elle, humble et triomphant à la fois, m'enveloppa soudain comme pour me dire:

« Vous savez, je suis heureuse. C'est vrai, et vous, vous êtes là dans tout ce noir et vous n'avez pas d'amour peut-être, et vous n'avez pas de lilas. Mais il ne faut pas m'en vouloir, ne m'en veuillez pas, dites? Peut-être que ça porterait malheur à tout le monde. Vous savez, je suis si petite pour ce grand bonheur, qu'il faut un peu me ménager. »

Je lui souris. Elle s'en alla, furtive comme une caille dans les blés, emportant avec son regard inquiet cette aube sur son front, par le frolement des ailes invisibles et le parfum éblouissant par le regard qu'elle posait, avide et lumineux, sur toute chose.

Je me demandais quel grand bonheur, quel grand amour faisait jaillir ainsi ses yeux comme deux sources. En même temps, une pitié inquiète me rendait tremblant pour cette joie sans défense, pour cette fragilité plus douce encore, et plus irrémédiable.

Cependant, j'emportais en moi, après l'avoir croisée, un trouble vague, pareil à celui qui vous prend lorsqu'un jardin secret envoie vers vous le soir, à travers l'espace translucide, le par-

fum des émouvantes fleurs qui ne sont pas pour vous....

L'été vint. Je ne revis plus la blonde petite. Mais je pensais encore à elle et souvent, tout seul dans les rues moins vivantes qui sentent l'ennui et le soleil, je me rappelais, avec un regret plus triste, la fraîcheur de son sourire et le parfum de ses lilas.

Le dimanche, je cherchais les coins de banlieue, les arbres, le gazon, le ruban bleu des rivières fumeuses, et là, allongé dans l'herbe, en écoutant les oiseaux se répondre, un hébètement me prenait et je fixais, des heures, un rayon de soleil endormi mollement dans le cœur d'une fleur fatiguée.

Quelquefois, des frolements, des bruits de baisers, des jupes blanches auprès de moi dans un sentier... C'était de l'amour qui passait... C'étaient des couples qui, les yeux illuminés, la bouche grave et le front haut, croyaient aller vers le bonheur, là-bas, infini et torride comme le ciel d'été brûlant....

Moi, je savais les déceptions, les trahisons, les amertumes et l'oubli, pire que tout, l'oubli....

Alors, je les regardais passer avec une envie clairvoyante et triste; et toujours, avec un tressaillement, je souhaitais et redoutais ensemble de reconnaître ma petite blonde au bras de son amoureux.

Je ne la rencontrais jamais. Jamais je ne la revis. Et pourtant, à travers les préoccupations

de ma vie, son souvenir de petite nymphe blessée me revenait, troublant de plus en plus, et anxieux.

Était-elle heureuse encore?... Peut-être elle tremblait dans l'angoisse de l'abandon, comme un oiseau frileux tombé du nid après l'orage. Et son regard, et son sourire en fleur pâle et frais comme le lilas, les avait-elle toujours, toujours, malgré l'automne?

Le souvenir de la petite ombre lamentable me poursuivait comme un remords.

Un matin, en passant devant les Nouvelles Galeries, j'eus le courage d'interroger, sous prétexte d'achats, la vendeuse dont elle était voisine. Un étonnement passa dans les yeux moqueurs qui me regardaient.

— Ah! oui! la petite Marie, je sais, Monsieur. Mais elle est morte; elle est morte voilà six mois!

Je n'en allai en balbutiant. Je n'ai jamais su pourquoi la petite Marie était morte, et maintenant, je suis seul, tout seul dans le vaste monde, à me souvenir de ce sourire et de ce lilas.

Claude Dazil.



pour que Monique put rien distinguer, mais elle était persuadée que les gémissements étaient venus de là et le silence actuel l'impressionnait plus que la plainte de tout à l'heure. Ce n'était pas le moment de calculer ni de réfléchir, mais bien de secourir au plus vite la créature en détresse qui semblait abandonnée. Monique ferma les yeux, traversa le vide qui la séparait du balcon et elle arriva saine et sauve de l'autre côté, sur le sol d'un réduit poussiéreux et inhabité.

Une traînée de jour guida la jeune fille en face vers une autre porte, à travers les vitres de laquelle elle vit une chambre plus vaste, meublée avec un confort très rustique. Les yeux de Monique définirent devant le foyer un fauteuil de paille sur lequel était assis un vieillard.

L'habitant du pigeonnier tourna à peu près le dos à Monique, mais elle reconnut les touffes de cheveux blancs ébouriffés qui dépassaient le dossier du siège. Elle entra sans hésitation en disant:

— Vous demeurez donc ici, Jacob? Êtes-vous malade?

Il leva la tête avec effort — tout son corps semblait ankylosé — et il fixa un regard quel que peu égaré sur la jeune apparition fraîche et belle qui envahissait son domaine.

Monique ne s'était point trompée, elle avait bien devant elle Jacob, un vieux serviteur de Blackhorn qui possédait la confiance de ses maîtres et remplissait au château des emplois intermittents.

— Mais, c'est la gouvernante! D'où diable d'où sortez-vous? cria-t-il avec agitation.

Il regarda le plafond, puis le plancher, puis Monique, témoignant par cette pantomime qu'il ne découvrait point le trou par où elle avait

passé.

— Je suis venue par là, dit Monique, qui indiqua du geste l'issue aérienne qu'elle avait utilisée.

— Par le balcon! fit-il, sautant presque dans son fauteuil. Puissances du Ciel, aidez-nous!

Mais le mouvement où l'entraîna une émotion trop vive lui arracha une de ces plaintes qu'avait déjà entendues Monique.

— C'est vous qui appelez tout à l'heure?

— Moi qui appelais, qui appelais... grommelait-il, s'efforçant d'incliner son corps endolori pour amortir le dur contact du fauteuil. Je n'ai pas appelé et il n'y a point de mal à soulager son pauvre corps par quelques soupirs qui ne peuvent déranger personne. Pouvais-je deviner que vous vous promenez par les airs? fit-il, très bourru. Je me demandais aussi quel oiseau j'entendais remuer et si les pigeons défunts revenaient m'ennuyer.

— Vous souffrez beaucoup? demanda Monique.

Le visage du vieux se contracta.

— Si je souffre! s'écria-t-il avec indignation. L'été, Jane m'a oublié... Célia-Jane, vous savez, c'est ma femme. Et quelle autre que ma femme m'aurait jouté un pareil tour? Je lui avais dit de laisser ouvert du côté du balcon, puisqu'il est seulement par là qu'il nous vient un peu de soleil. Elle ne voulait pas, j'ai voulu. Je ne savais pas, moi, que les esprits étaient aujourd'hui en calvacade. (Il voulait peut-être dire en voyage). Et voilà que cette maudite porte m'a envoyé un courant d'air; mes damnés rhumatismes... excusez-moi, miss gouvernante, si je blasphème, — me garrotter comme avec des

des cordes sans que je puisse faire un pas pour m'assister. Mon feu s'est éteint sans miséricorde, mon gruaux a refroidi, et je grelotte.

Il grommelait vraiment d'un air si pitoyable que Monique, compatissante, se pencha aussitôt sur l'âtre, sans s'arrêter à l'accueil peu flatteur dont l'avait gratifiée Jacob. Tout en réunissant les tessons à moitié éteints, elle demanda:

— Votre femme ne peut donc pas rester auprès de vous?

— Non, elle est occupée, répondit le vieux.

Il reprit:

— C'est bien parce que je suis malade qu'elle a plus à faire. Dire que je suis si valide et si gaillard d'habitude et que me voilà comme une pauvre inutile gaenille et une gaenille qui souffre, miss gouvernante! Mon service fait défaut, je peux m'aventurer à le dire. Basile a bonne volonté, mais pas de goût; il se croit tout permis parce qu'il a suivi autrefois sir Bear dans ses grands voyages chez les païens. Quant à Dinah, que la charité ferme mes lèvres... mais vous avez dû deviner que j'étais malade ou mort rien qu'en voyant comme le couvert était mal mis; la façon dont Dinah met un couvert quand je ne suis pas là suffirait à vous dégoûter de la vie... et même de votre diner.

— Mais, fit Monique, glissant sur cette question épineuse, vous n'êtes pas toujours au château?

— Eh! je me repose quelquefois. Voudriez-vous que je ne me repose jamais? La jeunesse est bien extraordinaire. Pas besoin de dire là-bas que je suis si malade, on ne me croirait plus bon à rien.

— Je ne parlerai pas de vous.

Monique avait ranimé le feu, rangé les oreillers et les couvertures qui avaient glissé dans

les ébats pétulants du malade. Pendant que Jacob se dorlotait dans son nouveau bien-être, elle fit chauffer sur la cendre la petite souprière de gruaux qu'il avait réclamée.

— Si je souffre, si je souffre! répétait encore de temps en temps Jacob avec des regards de colère. Mais je voudrais que vous sentiez dans votre petit doigt ce que j'ai, moi, par tout le corps. C'est à dire, non, fit-il d'un ton brusque, non je ne le voudrais pas, parce que vous êtes une grande et belle jeune fille. Voyez ce que les rhumatismes ont fait de moi... soupira-t-il avec un sentimental attendrissement sur les ruines de sa santé.

« Là, là, ce gruaux n'est pas trop mal à point, reprit-il d'un air protecteur en maniant sa cuiller d'une main bien incertaine. Vous voyez y feriez la main comme Célia-Jane. Puisque vous aimez à soigner les malades, préparez-moi donc ma potion, s'il vous plaît, et mettez-y une bonne dose de rhum sans beaucoup d'eau. La fièvre est sur la cheminée, Dieu sait si miss Aramithe aime les petites fièvres. Versez ferme ne craignez rien. Et maintenant, asseyez-vous.

Le vieux Jacob tout ranimé, se carra dans son fauteuil. Il croisa les mains sur sa couverture et parut incliné à la mansuétude. Son regard méfiant et grognon s'éclaira d'une lueur un peu bien railleuse.

— Vous n'avez toujours pas grand'chose à faire au château, miss gouvernante, e la petite miss Jessy vous tient à Coventry (e) quarantaine.

Il inclina l'œil une fois ou deux.

— Elle est autant Bear de Burgau, celle-là, qu'on peut l'être sans en avoir l'air, être comme une mule, paresseuse comme un loir, fit-il avec jubilation. Mais je vais vous dire, miss

gouvernante, vous n'êtes pas comme il faudrait. Vous avez l'air distrait, un peu somnambule.

Vous devriez mettre plus de cœur à votre tâche. Je vous vois bien, allez, quand je fais moi-même au château. Vous êtes triste, vous regrettez le vieil homme qui était avec vous, et vous avez raison, car un bon serviteur vaut mieux que l'or et les perles de la reine de Saba avec tous les trésors de l'Arabie, si ce n'est un air sentencieux et convaincu. Mais miss Jessy s'ennuiera bientôt. Je sais déjà qu'elle n'a plus mangé que quatorze « muffins » hier. Oh! elle a tenu bon pour commencer. Une vraie Burgau de Blackhorn, je vous dis. On aurait tué tous ses frères plutôt que de leur apprendre ce qu'ils ne voulaient pas. Pour Josiah, avec sa mine endormie, c'est un scandale ce qu'il vous abat de besogne. Nous sommes comme ça à Blackhorn; à Burgau-House, nous étions autrement.

L'attention errante de Monique fut rappelée par le nom qu'on venait de prononcer, un nom qu'elle avait lu sur une lettre qui lui appartenait et que sir Bear avait gardée.

— Burgau-House? répéta-t-elle. Connaissez-vous Burgau-House?

— Et vous, miss?

— Je devais y aller, fit-elle simplement, quand nous nous sommes arrêtés ici.

— Et moi, miss gouvernante, j'y suis né, reprisa Jacob d'un ton de supériorité qui devait détruire à jamais dans l'esprit de Monique la prétention de lutter avec Jacob sur le chapitre de Burgau-House. Oh! mon Dieu, oui, j'y suis né et voilà tout. Il est vrai, reprit-il, avec une grande affectation d'humilité, que je n'ai été que jusqu'à cinquante ans le serviteur de lord Archibald et de... de mon jeune lord Jean.

(A suivre)